

Date	06/02/2023	25/04/2023	10/05/2023	11/05/2023			
Révision	00	01	02	03	04	05	
Remarque	Création	Mise à jour	Complément §10	Modif. prop.			

1. Introduction

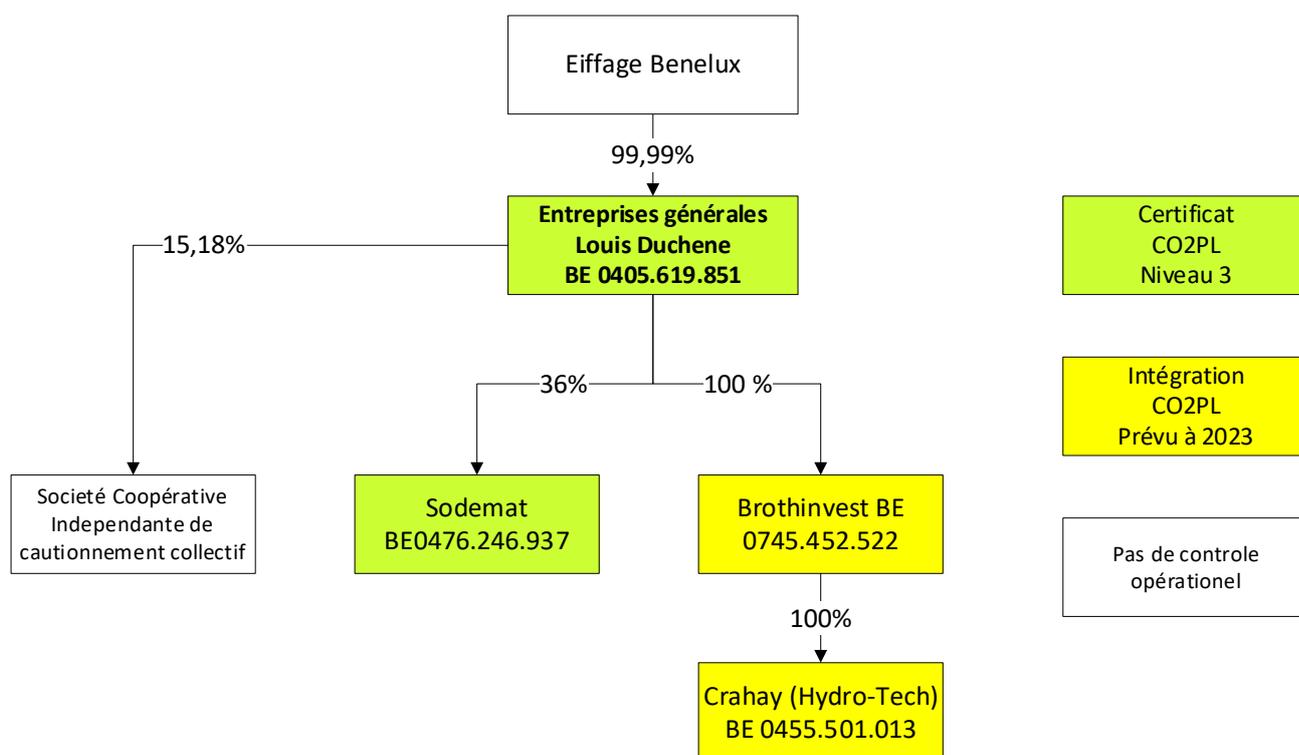
Duchêne rendra compte deux fois par an des émissions de CO2 dans un bilan de Gaz à effet de serre (Document 3A1).

Sur cette base, un rapport d'avancement avec les objectifs associés sera régénéré, tenant compte des évolutions renseignées dans le document 3A1.

Les résultats CO2 sont communiqués en interne (réunion) et en externe (site internet).

Ils seront également discutés lors de la Revue de Direction.

2. Limite organisationnelle/Organisational Boundary (Scope du certificat)



Limite organisationnelle dans le cadre de cette certification, Sodemat faisant également l'objet d'une certification de niveau 3 sur l'échelle de performance CO2.

3. Activités

L'Entreprise Générale Louis DUCHENE est née en 1930 de la volonté de trois frères : Louis, Jules et Albert Duchêne.

Membre du groupe Eiffage depuis 1990, Duchêne est un acteur majeur du secteur de la construction et ce plus particulièrement en Wallonie.

Afin de mener à bien nos projets, nous disposons d'un pool de plus de 260 ouvriers encadrés par un staff compétent de conducteurs et de gestionnaires de chantiers. En soutien à ces équipes d'exécution, nous disposons en notre sein de services de spécialistes : Bureau d'études - Bureau méthodes & planning - Service achats - Service topographique - Service QSE.

Nos domaines d'expertise sont le bâtiment, le génie civil, l'électrification du rail et la menuiserie.

Désireux de répondre aux exigences d'un marché en pleine évolution, nous investissons de manière forte dans le développement durable, notamment au travers de notre atelier de menuiserie - en plein essor - pour répondre aux besoins croissants du marché.

Nous sommes par ailleurs actifs dans les projets d'assainissement et de réhabilitation de friches industrielles.

4. Prestations/Consommations d'énergie

Scope	Localisation	Source CO2	Quantité	Unité
2	Bureaux Strée	Electricité réseau	370.042	Kwh
2	Bureaux Strée	Electricité conso PV	163.600	Kwh
1	Bureaux Strée (MEN)	Chauffage (pellets)	43	tonnes
1	Bureaux Strée (MEN)	Mazout de chauffage	14.443	litres
1	Bureaux Strée	Recharge des clim R410A	0,00	kg
3	Bureaux Strée	Déplacements avec véhicules privés	434.897,00	km
1	Voitures	Essence	24.372	litres
1	Voitures	Diesel	614.263	litres
1	Chantiers	Propane	346,60	litres
1	Chantiers	Diesel	259.388	litres
2	Chantiers	Electricité	855.242	Kwh

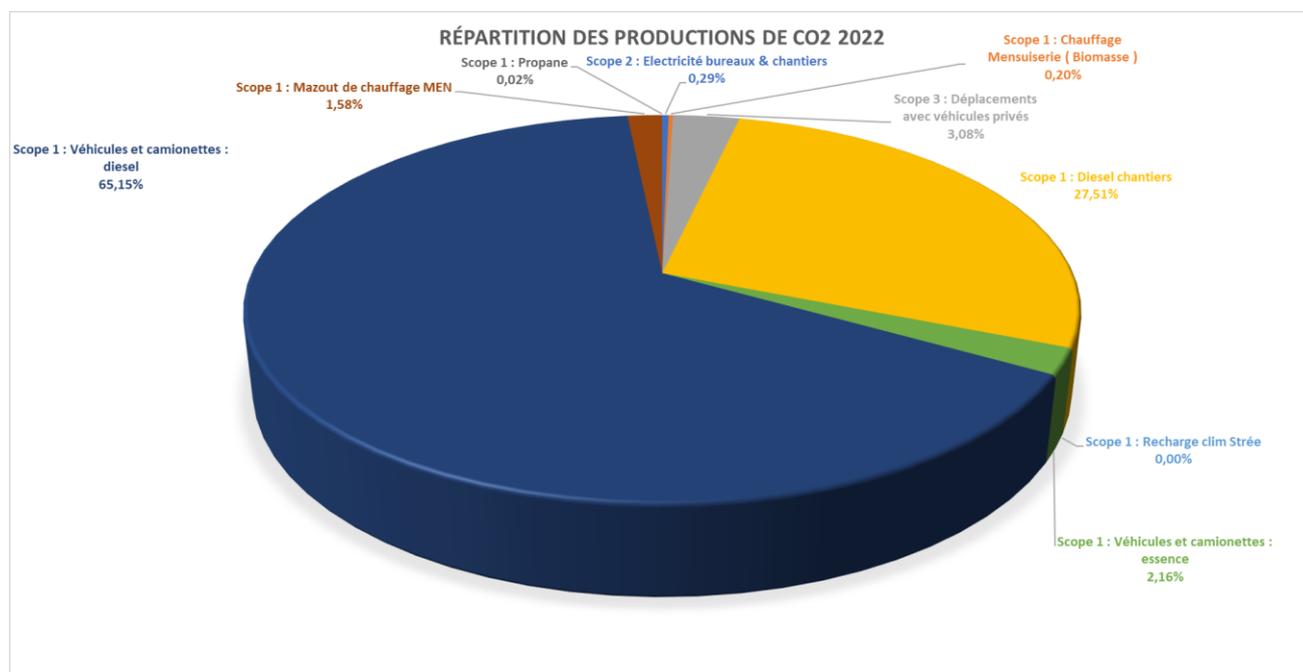
Consommations d'énergie pour l'année 2022

5. Émissions de CO2

Scope	Localisation	Source CO2	Quantité	Unité	Conversion	Unité conversion	Emission CO2 (t)
2	Bureaux Strée	Electricité réseau	370.042	Kwh	0	tonnes/MWh	0,00
2	Bureaux Strée	Electricité conso PV	163.600	Kwh	0	tonnes/MWh	0,00
1	Bureaux Strée (MEN)	Chauffage (pellets)	43	tonnes	0,140	kg/kg	6,04
1	Bureaux Strée (MEN)	Mazout de chauffage	14.443	litres	3,300	kg/litre	47,66
1	Bureaux Strée	Recharge des clim R410A	0,00	kg	1924	kgCO2/kg	0,00
3	Bureaux Strée	Déplacements avec véhicules privés	434.897,00	km	0,213	kg/km	92,63
1	Voitures	Essence	24.372	litres	2,670	kg/litre	65,07
1	Voitures	Diesel	614.263	litres	3,190	kg/litre	1959,50
1	Chantiers	Propane	346,60	litres	1,900	kgCO2/l	0,66
1	Chantiers	Diesel	259.388	litres	3,190	kg/litre	827,45
2	Chantiers	Electricité	855.242	Kwh	0,205	tonnes/MWh	8,77
TOTALE							3007,78

Emissions de CO2 relatives aux consommations d'énergie pour l'année 2022

6. Répartition des émissions de CO2



Scope 1 = émissions directes de gaz à effet de serre :

Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise.

Quelques exemples :

- Les émissions liées à un chauffage au mazout dans un bureau ou les chantiers ;
- Les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules détenus par l'entreprise ;
- Les émissions liées au gaz frigorigène d'une climatisation, d'un frigo ou d'une chambre froide.

Scope 2 = émissions indirectes liées à l'énergie :

Ce sont principalement les émissions liées à la production d'électricité, qui n'émet pas directement sur le lieu de travail mais au moment de sa production (la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

Scope 3 = autres émissions indirectes :

Ce sont toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente, en général, la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise.

Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise.

Quelques exemples d'émissions "scope 3" :

- Les achats de marchandises et matières premières ;
- Les achats de services (administratifs, numériques, etc.) ;
- Les déplacements domicile-lieu de travail ;
- L'utilisation des produits ou services vendus.

Dans le cadre de la certification qui est visée aujourd'hui par l'entreprise DUCHENE (certification de niveau 3), les émissions émises dans le cadre du scope 3 ne sont pas prises en compte, à l'exception des « Business Travel », reprenant les déplacements professionnels réalisés avec des véhicules privés. Actuellement, cette contribution est négligeable et ne représente ~3% de la production totale de CO2 de l'entreprise.

La prise en compte de toutes les émissions du scope 3 constituera un réel défi pour les années à venir avec l'ambition de pouvoir atteindre des niveaux de certification supérieurs (4 ou 5).

7. Résultats

L'interprétation du bilan de l'année 2022 nous montre que la majeure partie de notre production de CO2 est toujours issue des consommations en carburant, tant sur chantier (27,51%) que pour nos déplacements (65,15%).

Ces aspects représentent donc le plus gros challenge sur lequel nous devons nous pencher afin de repenser notre manière de fonctionner tant au niveau du transport, via le passage à une flotte plus durable et une meilleure utilisation des différents modes de transports alternatifs quand cela est possible (co-voiturage, transports en commun,...), qu'au niveau des chantiers avec l'utilisation d'une technologie de substitution aux groupes électrogènes (Greenbox) ou l'utilisation d'engins électrifiés préférentiellement aux engins thermiques (nacelles, chargeurs télescopiques,...).

Cette analyse nous montre également que la partie de la production de CO2 relative à la production d'électricité est très faible !

Ceci s'explique par le passage au contrat cadre de fourniture d'électricité 100% d'origine renouvelable. Cette garantie nous assure donc qu'il y a très peu d'émission de CO2 liée à la production de l'électricité que nous consommons. Seuls les chantiers alimentés par des contrats de nos clients (<5%) ne nous permettent pas de maîtriser cet aspect.

Cela ne nous empêche pas de travailler également sur les moyens de réduire encore nos consommations, notamment à l'aide du monitoring de l'énergie sur notre site de Strée, qui a pour but de cibler les gros consommateurs et définir nos actions pour réduire nos consommations.

L'optimisation de l'autoconsommation de notre propre production (panneaux photovoltaïques) est également importante pour réduire notre empreinte globale. Nous projetons d'ailleurs d'augmenter notre capacité de production photovoltaïque sur notre site de Strée, de manière à anticiper le surplus de consommation lié à la transition aux véhicules électriques.

Sur chantier, nous étudions également les possibilités suivantes : monitoring des énergies, installation de Green Box pour substituer les groupes électrogènes, l'installation de programmeurs horaires pour éviter tout gaspillage, ...

8. Politique d'énergie

Duchêne fait de l'utilisation efficace et de la production durable de l'énergie l'une de ses visions politiques et souhaite y parvenir en mettant en place les actions suivantes :

- Inventorier et actualiser en permanence les flux énergétiques au sein de ses bureaux, entrepôts, ateliers et projets
- Évaluer systématiquement la consommation d'énergie
- Évaluer systématiquement la durabilité de son approvisionnement énergétique
- Planifier et mettre en œuvre des mesures d'économie d'énergie
- Mettre à disposition suffisamment de personnes, de ressources et d'informations
- Évaluer périodiquement le résultat des mesures d'économie d'énergie et d'approvisionnement énergétique durable
- Communication interne et externe de sa performance énergétique
- Réaliser des projets et des productions selon les lois, règlements, codes de bonnes pratiques, principes BATNEEC (= MTDECNE = Meilleure Technique Disponible Engendrant des Coûts Non Excessifs), ...

Le système de gestion du CO2 et de l'énergie est considéré comme un « outil » et non comme une « cible » au sein de la politique énergétique.

La direction est convaincue que toutes les personnes impliquées feront tout leur possible pour optimiser la réduction de la consommation d'énergie et la durabilité des sources d'énergie, en fonction de leur position et de leurs tâches.

9. Objectifs énergétiques

L'objectif global imposé par le Groupe = -15% des émissions de CO2 pour l'horizon 2025 (Scope 1, 2, et 3).

Objectif 1

Passer à une flotte plus durable.

Réduction absolu	200 t
Réduction relative par rapport à 2020	12%
Année de réalisation	2023
Année d'effet	2024

Objectif 2

Passage à l'énergie verte pour 100 % du siège (Siège = 20% conso tot)

Réduction absolu	60 t
Réduction relative par rapport à 2020	20%
Année de réalisation	2022
Année d'effet	2022 → OK réalisé

Objectif 3

Passage à l'énergie verte pour 80 % des chantiers (Chantier = 80% conso tot)

Réduction absolu	190 t
Réduction relative par rapport à 2020	80%
Année de réalisation	2022
Année d'effet	2023

Objectif Scope 1 : -12% → 2024

Objectif Scope 2 : - 80% → 2023 : Ok Réalisé (seulement 5% résiduel en électricité grise)

10. Progrès sur les objectifs énergétiques

Evaluation de l'objectif 1 :

Des bornes électriques ont été installées au niveau du siège (9x2) et les premières voitures électriques ont été commandées → Point à Mars 2023 : 12 voitures 100% électriques commandées. Livraisons prévues : 4 en 2023 et 8 en 2024.

A partir du 1er juillet 2023 → L'entièreté des commandes de voitures de société = 100% électriques (Sauf dérogation spécifique).

Evaluation des objectifs 2 et 3 :

Objectif réalisé par le passage au contrat de fourniture d'électricité certifiée 100% d'origine renouvelable au 01/01/2022

→ Au niveau du siège = 100%

→ Au niveau des chantiers : Une bonne partie de nos chantiers utilise également le contrat cadre de fourniture d'électricité 100% verte. Il reste quelques chantiers fournis en électricité par le client ou ayant conservés un contrat historique, sur lesquels nous devons encore travailler (<5%).

11. Système de gestion CO2

Certificat dur l'Echelle de Performance CO2 niveau 3 est obtenu.

Audits internes : Réalisés en avril 2023

Audits externes : Réalisés en mai 2022

Auto-évaluation : Pas de point d'attention particulier

Contrôle interne : Pas de point d'attention particulier

Recommandations : Pas de point d'attention particulier

Mesures correctives : Corrections faites suites aux remarques de l'audit externe de mai 2022

Mesures préventives : Pas de point d'attention particulier

12. Communication interne

Les résultats sont communiqués via le magazine d'entreprise Inside, les 1/4h bas carbone/Toolbox Meetings spécifiques et les moyens de communication standards (intranet, e-mail, affiches, ...)

13. Communication externe

La section CO2 du site Web est opérationnelle.

Le magazine Inside est également disponible pour les visiteurs externes du bureau à Strée.

Publications sur nos réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook)

14. Coopération/Initiatives

- Green Board VBA-ADEB
- Groupe de travail avec des membres de l'ADEB et CO2 Logic concernant la certification sur l'échelle de performance CO2
- Groupe de travail interne Bilan Carbone Eiffage
- Énergie & Environnement – initiatives connexes de la Confédération de la construction
- Adhésion à des groupes LinkedIn pertinents pour le CO2
- Participation à des interventions de la cellule environnement de l'UWE (Union Wallonne des Entreprises)
- Promotion active de l'échelle de performance CO2 comme pionnier en Wallonie (<https://www.co2-prestatieladder.be/fr/news-item/lechelle-permis-de-sensibiliser>)
- Intervention sur notre expérience avec l'échelle de performance CO2 lors d'un webinar Embuild le 17/05/2023

15. Liste des mesures – énergie plus durable

- Remplacer voitures diesel/essence par des voitures électriques
- Passage à l'énergie verte pour site Strée : OK au 01/01/2022
- Installation des bornes électriques à Strée : 18 opérationnelles depuis mars 2023
- Mettre en avant la GreenBox sur les chantiers : communication sur ce sujet

16. Liste des mesures - réduction d'énergie

Un monitoring des consommations électriques sur le site de Strée est en cours. Les résultats de ce monitoring nous ont permis d'identifier les gros consommateurs et nous serviront de base pour établir un plan d'action précis nous permettant d'axer nos efforts sur les postes les plus énergivores.

Trois actions principales à ce jour au regard des résultats du monitoring :

- Etude différenciée sur les circuits d'éclairage, de prises (→ programmation) et d'hvac
- Optimisation régulation chauffage
- Réflexion sur l'installation de batteries pour stocker la surproduction photovoltaïque.

Voici déjà quelques actions qui sont envisagées afin de réduire nos consommations d'énergie :

- Campagne de sensibilisation du personnel de bureau sur les bons gestes pour réduire notre consommation (éteindre l'éclairage quand on quitte une pièce, éteindre son ordinateur/imprimante/appareil en veille lorsqu'il n'est pas utilisé et en chaque fin de journée, baisser le chauffage/clim en fonction des besoins, fermer les fenêtres lorsque le chauffage/clim est en utilisation, ...)
- Campagne de sensibilisation du personnel de chantier sur les bons gestes pour réduire notre consommation (fermer les portes des bases vie, éteindre les lumières lorsqu'on sort d'un local qui ne dispose pas de détecteur, fermer les fenêtres lorsque le chauffage/clim fonctionne, utilisation de séchoirs plutôt que radiateurs électriques pour sécher les vêtements, utilisation de GreenBox, ...)
- Vérification pression des pneus chaque trimestre
- Formation « Ecodriving » pour tout le personnel (¼ h bas carbone de juin 2022)
- Limitation de la vitesse des véhicules pour diminuer leur consommation

17. Positionnement par rapport aux homologues du secteur

L'outil « Liste de mesures » disponible sur le site de SKAO permet d'identifier le niveau de nos actions en matière d'émissions de CO2. On constate que de nombreuses mesures sont déjà en place au niveau de l'entreprise et dans certains cas avec un niveau élevé (score B ou C), ce qui positionne l'entreprise comme « chef de file » par rapport aux homologues du secteur.

Nous étions également la première entreprise à obtenir ce certificat en Région Wallonne.